

Saint-Maurice

INFO

{ JANVIER 2019 }

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



Meilleurs 2019 Jeux

SOMMAIRE

◇ VŒUX



P.8-9

◇ À LA UNE



P.7

◇ CULTURE



P.12-13

Édito / 3

Retour en images / 4-5

Sondage / 6

À la Une / 7

Vœux / 8-9

Seniors / 10

Jeunes / 11

Culture / 12-13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

RECENSEMENT

Du 17 janvier au 23 février

Ville de Saint-Maurice

ANTONIA DE RENDINGER... MOI JEU !

19 janvier

20h - Théâtre du Val d'Osne

GRAND LOTO

3 février

14h - Salle Louis Jovet

Saint-Maurice INFO :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.**

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock - Service Communication, M. Guenon.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.
pefc-france.org



En ce début d'année, je souhaite vous adresser des voeux très chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers. Derrière les nuages qui obscurcissent notre horizon, il y a malgré tout de bonnes raisons de croire, d'espérer et d'entreprendre.

Croire à notre capacité de surmonter ensemble les difficultés du moment. Espérer un avenir meilleur pour nos enfants. Entreprendre en citoyens responsables d'une République juste, solidaire et attentive. Ce sont des voeux qu'au nom du Conseil municipal, je formule pour notre ville, Saint-Maurice, à laquelle nous sommes tous très attachés et pour notre Pays, soumis à de fortes tensions. Des revendications ne peuvent justifier ces accès de violence dont nous sommes témoins. J'ai ainsi tenu à rendre hommage aux forces de police nationale et municipale, à nos gendarmes, nos sapeurs-pompiers et nos ambulanciers, lors de la cérémonie des voeux.

Beaucoup de dossiers importants nous attendent en 2019. Et tous concernent directement votre qualité de vie au quotidien. Sécurité, propreté, stationnement, protection de notre environnement, logement, éducation, fiscalité locale... : tous ces sujets d'intérêt général seront discutés lors des réunions publiques auxquelles j'ai le plaisir de vous convier. Un temps sera alors réservé au grand débat national souhaité par le Chef de l'État, dans un esprit républicain. Et dès à présent, je vous appelle à vous exprimer sur les choix des actions d'amélioration de la propreté de la Ville dans le cadre d'un sondage inédit.

Le contexte financier de la Ville demeure très difficile. Nous avons perdu plus d'un million d'euros de dotations annuelles de l'État, en quelques années ! Il nous a fallu beaucoup de volonté et d'attention à la dépense publique pour relever le défi de la stabilité fiscale. En effet, je suis heureux de pouvoir annoncer, une nouvelle fois, le maintien des taux d'imposition communaux, aussi bien pour la taxe d'habitation que pour la taxe foncière en 2019. Nous atteignons ainsi le record de 30 années de stabilité fiscale, à l'exception d'une seule année. Et autre performance, Saint-Maurice demeure la 2^e commune la moins endettée du Val-de-Marne. J'en rends hommage à mon prédécesseur Christian Cambon, auprès de qui j'ai été en charge des finances depuis 1989.

Saint-Maurice se bat pour obtenir des soutiens financiers significatifs. L'engagement du Conseil régional d'Île-de-France, pris publiquement par sa présidente, Valérie Pécresse, de nous aider dans notre projet de renaissance du cinéma Capitole est une excellente nouvelle. Je tiens à lui exprimer toute notre reconnaissance d'avoir compris notre enjeu de territoire : faire du cinéma un véritable projet culturel sur un site historique. Cette formidable aventure collective franchit ainsi une nouvelle étape, pleine de promesses !

Bonne et heureuse année à tous !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Ateliers décorations de Noël

Comme tous les ans, Mme Hattab, présidente de l'association Meilleur Avenir, a organisé un atelier de décorations de Noël pour les enfants de sa résidence. Au programme, dessins, bricolage en papier et gourmandises pour le goûter !

Les Médiathèques ont, elles aussi, proposé deux ateliers de décorations de Noël en papier pour les enfants à partir de 6 ans. Un joli moment de créativité et de partage.



Spectacles de Noël au TVO

Pour les fêtes de fin d'année, la Ville a offert aux scolaires deux très jolis spectacles de Noël au TVO. *Tourbillon* de la compagnie Miss O'Youk : un moment de danse et de poésie très réussi pour le plus grand plaisir des élèves de maternelle et *Contes et Murmures du grand tambour*, des marionnettistes Edwige Latrille et Hernan Bonet, qui ont ébloui les élèves de primaire.



30 ans de la Médiathèque

Afin de célébrer le 30^e anniversaire de la Médiathèque Delacroix, un « Ouvrons les guillemets » exceptionnel hors les murs a été donné au TVO avec l'artiste mauricien Frédéric Longbois. Un grand merci à ce chanteur au grand cœur qui a partagé sa passion pour la musique et sa bonne humeur avec le public lors de cette soirée inoubliable.



Noël des seniors

Mardi 11 décembre, les seniors qui ont opté pour le déjeuner de Noël se sont retrouvés Espace Delacroix pour le traditionnel banquet dansant. Étaient présents aux côtés d'Igor Semo, Christian Cambon et Michel Herbillon dont la fidélité fait toujours plaisir à nos anciens. Après avoir dégusté leur menu de fête, ils ont rejoint la piste de danse pour finir l'après-midi au son de l'orchestre.



Téléthon 2018 : les Mauritiens au grand cœur



Le TVO a accueilli une nouvelle fois ses Talents pour une soirée festive sur le thème de Star Wars. Saluons les performances de David Azoulay, de Frédéric Longbois, parrain de l'édition 2018, de la violoniste Laure Schappler, de l'association Hip Your Hop et des tous les jeunes artistes bénévoles. Les bénéfices de la soirée ont entièrement été reversés au Téléthon.

Le dîner a, quant à lui, revêtu un caractère particulier cette année car les 250 convives ont souhaité les 20 ans de Manon Terrones, jeune Mauritienne atteinte de myopathie dont l'association locale porte le nom. Le village, au marché, a également remporté un vif succès avec ses stands d'artisanat, de brocante, de crêpes ou encore de vin chaud. Merci à tous les bénévoles, élus et citoyens, membres d'associations, sans qui ces nombreuses animations ne seraient pas possibles et un grand merci à tous les participants et donateurs !

Les centres de loisirs en fête

Les vacances de Noël ont toujours un côté magique pour les plus jeunes. Nos animateurs ont organisé de nombreuses activités pendant les deux semaines de congés : mini casino, spectacle de magie, visite du musée de Nogent, sortie cinéma, ateliers cuisine ou créatifs et, pour finir en beauté, un bal du Nouvel an, tous maquillés et déguisés !





Participez aux choix de la Ville sur la **propreté**



La municipalité lance un sondage pour définir avec vous des actions nouvelles pour rendre les espaces publics plus propres.

Rendez-vous sur www.ville-saint-maurice.com ou renvoyez le coupon ci-dessous avant le 4 février via les boîtes aux lettres rouges "mairie".

Adresses des boîtes aux lettres mairie : Rue Aristide Briand / allée des Frères Lumière -
6 place Montgolfier (devant la maison communale) - 17 rue Edmond Nocard (devant la salle Georges Guyon).



Selon vous, quelle est l'efficacité des moyens déployés sur la Ville ?

(cochez la case qui exprime le mieux votre opinion)

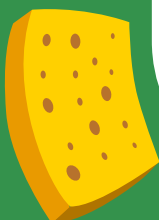
	Satisfaisant	À améliorer	Ne se prononce pas
Le ramassage des ordures ménagères			
Le ramassage des encombrants (hebdomadaire)			
Le lavage mécanisé des voies et des trottoirs			
Le mobilier urbain (corbeilles, toutounets, cendriers, etc.)			

Pour améliorer la propreté, la Ville devrait déployer ...

Moyens	Ordre de priorité *
+ de moyens mécanisés (balayeuses, laveuses, aspirateurs...)	
+ de moyens humains	
+ d'aménagements et de mobiliers urbains	
+ d'actions de sensibilisation aux comportements adaptés (ateliers pédagogiques, ambassadeur du tri...)	
+ de sanctions (verbalisation des incivilités)	
+ de ramassage d'encombrants	

* [numéroter de 1 à 6]

Vos idées et suggestions...



Fermeture du Bureau de Poste Montgolfier



Malgré l'opposition du Maire et du Conseil municipal ainsi que les multiples actions entreprises depuis plus d'un an, la direction départementale de la Poste a décidé de fermer l'annexe du quartier Montgolfier dès le 15 janvier 2019. Afin de pallier cette fermeture, les services postaux sont transférés au Relais Poste Commerçant « Levy's pressing ».

L'avenir du local délaissé par la Poste est un vrai sujet d'inquiétude. Ce dernier, de 80m², avait été cédé en 1994 par la Ville à la Poste pour 1 franc symbolique afin qu'elle puisse s'y installer. La Poste ayant décidé de cesser son activité, le Maire a demandé la restitution du local pour y installer la médiathèque Montgolfier mal située actuellement. Malheureusement, La Poste s'y refuse et veut le revendre au prix du marché, soit près de 300 000 €. Cet enrichissement sans cause, au détriment des Mauritiens est inacceptable. Notre maire Igor Semo a remis au Chef de l'État une lettre demandant son intervention auprès de la Poste, à l'occasion de la réception organisée au Palais de l'Élysée le 21 novembre en l'honneur des Maires de France.

Levy's Pressing

Informations pratiques

7 rue Paul Verlaine

Mardi au vendredi de 8h à 13h et de 15h à 19h

Samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h

Services proposés :

- affranchissement,
- dépôt et retrait de colis / courrier,
- ventes d'enveloppes et d'emballages

EN BREF



Grand loto

Le Comité des Fêtes organise son traditionnel loto le **dimanche 3 février** prochain, salle Louis Juvet (14 rue Paul Verlaine) de 14h à 17h30. Cette année encore, les recettes seront versées à l'Association « Ça roule à l'École » dont le but est l'amélioration de la vie scolaire des enfants de l'Unité d'Enseignement des Hôpitaux de Saint-Maurice. De nombreux lots sont à gagner !

Rassemblement des Saint-Maurice 2019

Saint-Maurice de Lestapel dans le Lot et Garonne organisera en juin la prochaine édition des Saint-Maurice de France et d'Europe. Chaque année, ce rassemblement permet aux villes européennes ayant «Saint-Maurice» dans leur dénomination de se réunir afin de découvrir une nouvelle région et de tisser des liens d'amitié et de fraternité. Vous souhaitez y participer ? Contactez le 01 43 76 29 73 pour plus de renseignements.



Recensement

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 23 février 2019. 8 % des adresses de la commune, tirées au sort par l'INSEE, seront recensées pendant cette période.

Les Mauritiens recensés auront alors deux solutions pour répondre obligatoirement à ces questionnaires.

- **En ligne sur le site Internet www.le-recensement-et-moi.fr.** Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Sur les documents papier.** Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Vos agents recenseurs : Aurélie Evora, Yannick Bertrand, Josseline Lepine.



NOUVEAU



Nathalie Binsse (Conseil et Formation)

Coach certifiée en développement personnel et professionnel.

Domaines d'expertise : coaching professionnel, coaching de vie, préparation aux entretiens d'embauche gestion du stress, des conflits, conduite de changement.

nathaliebinsse.conseil@gmail.com

06 01 02 81 87

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Igor Semo, entouré du Conseil municipal, a présenté ses vœux à la population dans un Espace Delacroix magnifiquement décoré. Cette année encore, 900 personnes ainsi que de nombreuses personnalités étaient présentes, parmi lesquelles la Présidente de la Région Île-de-France, M^{me} Valérie Pécresse, de nombreux parlementaires, conseillers régionaux et départementaux et maires de l'ensemble du Val-de-Marne.

Le Maire a prononcé son discours sur le thème de la démocratie locale. Plusieurs initiatives municipales ont été lancées afin de donner davantage de possibilités aux Mauritiens de s'exprimer : création de deux fonctions dédiées (une adjointe au maire en charge de la citoyenneté et de la médiation et une ambassadrice de la citoyenneté et du bénévolat auprès de la jeunesse), de permanences mensuelles d'élus sur le terrain, du point de rencontre « Un café avec le maire »... Il a également été décidé d'associer les Mauritiens à la conception des politiques municipales : 1^{er} challenge citoyens, consultation sur la réforme des rythmes scolaires, commission extra-municipale sur la réouverture du cinéma « Capitole », groupes de travail sur la sécurité publique, consultation sur la propreté..

Igor Semo a enfin annoncé le lancement du concours pour désigner le promoteur qui sera chargé de rénover l'ancien cinéma du Capitole ainsi que la création d'un parcours santé en bord de Marne dès cet été.

« Chers amis, au nom du conseil municipal de Saint-Maurice, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous accordez pour préserver votre qualité de vie, votre sécurité et votre environnement.

À chacune et à chacun d'entre vous, chers Mauritiens et amis de Saint-Maurice, je vous souhaite une très belle année pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers. Bonne année à vous tous !

- Extrait du discours



Discours de présentation des vœux à la population d'Igor Semo entouré du Conseil municipal et des élus du Val-de-Marne.



Remise des trophées du Challenge Citoyen 2018.



Présentation des vœux du Conseil Municipal des Enfants par, Daphné Provost-Véron, Présidente et Tiphaine Provost-Véron, Vice-présidente accompagnées de Azyadé et Rodayna Mérah.



Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, apporte son soutien à la Ville sur les projets du Capitole et du parcours santé.



Présentation des vœux du Conseil des Seniors par Michel Rignault.



Christian Cambon adresse ses vœux à l'assistance.



Chorale du collège Nocard sous la direction de Christian Gérard.

Agenda



Intergé

Jeudi 17 janvier

Forum de l'enfant

Le Conseil Municipal des Enfants vous invite à découvrir ses actions et ses créations artistiques. Venez échanger sur les droits de l'enfant, le développement durable et l'école d'hier et d'aujourd'hui.

Rendez-vous salle Louis Jouvét à 15h.

Participation sur inscription.

Départ du car à 14h30.

Humour

Samedi 19 janvier

Antonia de Rendinger... Moi jeu !

Spectacle à 20h au Théâtre du Val d'Osne.

Participation sur inscription.

Départ du car à 19h.

Ciné-club

Mardi 22 janvier

La La Land

Projection à 14h à l'Espace Delacroix suivie d'un goûter.

Participation sur inscription : 2€

Départ du car à 13h15.

Sortie

Mardi 29 janvier

Journée cocooning

« Aux Raisins Bleus » à Villiers-sur-Marne. Déjeuner au restaurant de la résidence suivi d'un spectacle et d'un « entracte gourmand ».

Participation sur inscription : 25€

Départ du car à 11h.

Visite

Mardi 5 février

Musée de la Résistance

Visite commentée du musée consacré à la Résistance nationale à Champigny.

Participation sur inscription : 8€

Départ du car à 13h.

Seniors, demandez le programme !

Le programme des animations seniors pour le 1^{er} semestre 2019 vient de paraître, découvrez toutes les activités et sorties proposées de janvier à juin pour les plus de 60 ans.

Découvrez l'agenda 2019 avec une nouvelle présentation plus moderne des sorties, des loisirs et des activités pour vous divertir, vous cultiver, vous détendre ou tout simplement partager de bons moments conviviaux ! Autre nouveauté : depuis le début de la saison culturelle, les seniors sont invités aux représentations données au TVO en fonction des places disponibles. Ces animations se font sur inscription préalable. Ne tardez pas ! Renvoyez dès que possible le coupon à détacher en dernière page du livret car le nombre de places est limité en fonction des séances.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre animatrice référente Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.



Le DMP, la mémoire de votre santé

Le Dossier Médical Partagé est désormais accessible à tous. Après 18 mois d'expérimentation et plus de trois millions de dossiers ouverts à ce jour, vous pouvez ouvrir ce carnet de santé numérique qui conserve, centralise et sécurise toutes les informations de santé.

Plus d'oubli de nom de médicament ou de date d'examen, **ce véritable carnet de santé virtuel vous fera gagner du temps et rendra les secours plus efficaces en cas de besoin.** Les professionnels de santé que vous aurez autorisés auront accès à vos données de manière confidentielle et sécurisée. Vous pouvez également accéder à tout moment à vos informations, comme les résultats d'analyses ou des comptes-rendus d'examens, et pourrez aussi compléter votre dossier avec des pathologies anciennes ou vos allergies par exemple.

Comment ouvrir mon DMP ?

Toute personne rattachée à un régime de Sécurité sociale peut ouvrir son DMP. C'est très simple, plusieurs solutions s'offrent à vous : avec votre Carte Vitale, vous pouvez vous rendre à l'accueil de votre organisme d'Assurance Maladie, dans votre pharmacie, auprès d'un professionnel de santé équipé du logiciel ou sur le site dmp.fr. Pour le moment, le DMP des mineurs s'effectue uniquement chez les professionnels de santé ou à l'accueil d'une caisse d'un régime de Sécurité sociale.

Notez bien que la création de ce dossier n'est pas obligatoire et n'a pas d'impact sur vos remboursements, il ne peut se faire qu'avec votre consentement. Vous gardez le contrôle de votre DMP, choisissez quels médecins y ont accès et êtes informé dès qu'une action s'y produit (par email ou sms).

Coup de pouce pour le permis !

Si tu as entre 18 et 25 ans et que tu souhaites une aide pour financer le passage de ton permis de conduire, le CCAS te propose une bourse en échange d'heures de bénévolat. Explications...

Le permis de conduire représentant une grosse charge financière, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place, depuis plusieurs années maintenant, un dispositif pour les jeunes qui ont des difficultés et pour qui le permis est nécessaire pour l'insertion professionnelle et sociale.

Cette bourse repose sur un partenariat entre le CCAS, le jeune, l'auto-école et une association ou un organisme à caractère social ou humanitaire. Elle fait l'objet d'une convention et de la signature d'une charte. Une partie du coût de la formation (entre 400 et 600 € versé directement à l'auto-école) est prise en charge en échange d'une activité d'intérêt collectif de 35 à 50

Les modalités

- résider sur la commune depuis au moins 1 an,
- avoir entre 18 et 25 ans révolus à la date de dépôt du dossier,
- être de nationalité française ou faire partie de la CEE, ou avoir un titre de séjour en cours de validité,
- être demandeur d'emploi et/ou justifier d'un suivi à la mission locale depuis au moins 6 mois, ou être bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active),
- être étudiant ou en cours de formation professionnelle,
- présenter son projet personnel en motivant l'intérêt de l'obtention du

heures à effectuer dans les 6 mois qui suivent l'obtention de la bourse.

Un entretien d'évaluation est organisé afin d'étudier la recevabilité du dossier et de mettre en place les actions bénévoles. Une commission étudie ensuite la totalité des candidatures, accorde ou non une aide et en définit le montant. Un suivi avec le jeune, l'auto-école et l'association est réalisé tout au long du partenariat. A noter : la bourse est valable pour une inscription et n'est pas renouvelée en cas d'abandon ou de non réussite au permis de conduire.

- permis de conduire automobile,
- présenter sa situation économique,
- s'engager à réaliser la contrepartie d'heures de bénévolat suivant le montant de l'aide financière accordée par le CCAS.
- s'inscrire auprès de l'auto-école «C.E.R.» sise au 3, rue du Pont à Charenton.
- ne pas avoir fait l'objet d'un retrait ou d'une suspension du permis de conduire.



Participez au jumelage avec Erlenbach

La Ville de Saint Maurice envisage d'organiser pour quelques Mauritiens, Mauritiennes, un court séjour dans sa ville jumelée allemande, Erlenbach.

La participation à ce séjour est liée à la possibilité d'accueillir chez vous la personne ou le couple qui vous a hébergé sur place. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de la Direction de la famille et du jumelage au premier étage de la mairie.

Renseignements :

06 25 78 70 28

dkabouche@saintmaurice.fr



VACANCES SPORTIVES SUR LE THÈME DU CIRQUE

Le service municipal des sports propose aux enfants de 6 à 11 ans un stage sur le thème du cirque pendant les vacances d'hiver (du 25 février au 1^{er} mars 2019).

Attention nombre de places limité !

Bulletin d'inscription à retirer et à retourner au service des sports, accompagné du règlement (chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public).

Plus d'infos : 01 45 18 82 50

EN **BREF**



Exposition de peinture

Du 19 janvier au 15 mars 2019

À tire d'ailes...

Véronique d'Avout, campagnarde de cœur, aime observer les oiseaux au gré de ses pérégrinations.

Et c'est en les peignant qu'elle tente de retranscrire leur beauté dans une simplicité toute naturelle.

Vernissage le samedi 19 janvier à 11h30.

Médiathèque Eugène Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

01 45 18 81 71

Entrée libre

Café philo

Samedi 2 février 2019 à 17h

Entre Hume et Berkeley : où est la vérité ?

La Médiathèque vous propose un rendez-vous un samedi par mois avec Jean-Christophe Perrin, philosophe. Une invitation à découvrir la philosophie, à partager librement et sans parti pris nos questionnements respectifs, échanger nos réflexions, développer nos idées...

Médiathèque Eugène Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

01 45 18 81 71

Entrée libre

Heure musicale

Dimanche 3 février 2019 à 16h

Cuivres et orgue

Inauguration de l'orgue restauré.

Église Saint-André

22 avenue de Verdun

Entrée libre

Les livres ont des oreilles

Mercredi 20 février 2019 à 15h

Ensemble de flûtes

Médiathèque Eugène Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

01 45 18 81 71

Entrée libre

Les 20 heures du TVO : Réservez vos places de spectacles en ligne !



Avis aux amateurs de culture : désormais vous pourrez choisir, réserver et payer votre place de théâtre ou de concert depuis votre canapé grâce à la billetterie en ligne !

Le service de billetterie en ligne vous permet de réserver vos places en quelques clics depuis votre smartphone, ordinateur ou tablette à chaque moment de la journée. En complément de la réservation et de l'achat aux guichets, cette nouvelle fonctionnalité, à l'interface ergonomique et attrayante, vous garantit la disponibilité et l'achat de places de spectacle en temps réel grâce à une billetterie dématérialisée fonctionnant 24h/24 et 7j/7.

Une confirmation envoyée par email validera la bonne fin de la transaction réalisée et déclenchera l'émission d'un billet électronique muni d'un code barre unique à imprimer ou présenter depuis votre mobile à l'entrée du théâtre. D'utilisation simple et sécurisée, ce billet électronique, nominatif et incessible, permet de se présenter directement au contrôle d'accès en salle le soir du spectacle.

À noter : la réservation et la vente de billets ouvrent 1 mois avant la date du spectacle.

La billetterie en ligne
est accessible directement depuis le site internet
www.ville-saint-maurice.com.

Nouveau service

Vous voulez vous essayer à la lecture d'un livre numérique ?

- **empruntez** une liseuse avec le livre de votre choix parmi une sélection de titres,
- **téléchargez** un de ces livres sur votre propre liseuse ou tablette.

N'hésitez pas à solliciter l'aide des bibliothécaires, ils vous accompagneront dans cette démarche !

Rendez-vous sur le portail des médiathèques :
<https://mediatheques.saint-maurice.fr>



Antonia de Rendinger...

Moi jeu !

SAMEDI
19 JANVIER
2019-20H

Humour



C'est sûr, quand elle sera grande, la petite Antonia sera une «immmmmense» artiste adulée dans le monde entier ! De la comédie à la tragédie, cette gamine aime jouer, chanter, parler 8 langues et faire rire !

Élaboré à partir d'improvisations retravaillées, ce spectacle nous raconte des histoires qui s'enchaînent comme autant de perles sur un collier : de la jeune maman dépassée par la garde partagée à la prof de SVT old school, en passant par une Cléopâtre tragédienne. **Héritière de Sylvie Joly, Zouc ou Albert Dupontel, Antonia manie la folie et soigne le texte, le jeu et le fond avec une exigence et une exubérance jouvissives !**

Présenté par Robin Production et Entrescènes.

Mise en scène : Olivier Sitruk

Scénographie : Joanne Milanese

Marion Rampal

«Main Blue»

SAMEDI
16 FÉVRIER
2019-20H

Jazz

Sous le ciel d'une New Orléans réinventée, Marion Rampal a façonné des chansons fulgurantes et simples.



Amours trahies, soulèvements, tempêtes, la matière de Main Blue est le bleu profond, celui qui baigne les bayous et qui imprègne toutes les musiques du Delta du Mississippi. Accompagnée par Jean-Luc Di Fraya à la batterie et le Rhodes-Chief Pierre-François Blanchard, ils attisent le feu d'un groove puissant, lové au fond du temps. **Main Blue célèbre le Blues comme art d'incarner l'émotion.**

Avec Marion Rampal : chant

Pierre-François Blanchard : claviers, chœurs

Jean-Luc Di Fraya : batterie, chœurs.



Infos pratiques

Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M^l Leclerc à Saint-Maurice

theatre@saintmaurice.fr

01 45 18 80 04 (répondeur)

Tarifs «Les 20h du TVO»

Plein : 20 € / réduit : 15 € (demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, moins de 12 ans : sur présentation d'un justificatif)

Abonnements : 45 € (pass 3 spectacles) / 80 € (pass 6 spectacles)

Réservations et achats de places

- **En ligne** : www.ville-saint-maurice.com. Paiements sécurisés.

- **En Mairie** : au 1^{er} étage auprès du Régisseur de recettes qui délivrera les billets les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermeture à 16h30 le vendredi). Paiement CB, chèque ou espèces.

- **Au théâtre** : les soirs de spectacle et dans la limite des places disponibles. Ouverture de la billetterie à 19h (réservation conseillée).

Paiement espèces et chèques.

À noter : la réservation et la vente de billets ouvrent 1 mois avant la date du spectacle.

Un car municipal sera à la disposition des Mauritiens.

Trajet effectué : départ à 19h de l'arrêt de bus : « Pont de Charenton » puis arrêt « Verdun » (près du 4 rue de Verdun); « Église Saint-André»; «Val d'Osne » (face au n°4 Val d'Osne); «Passerelle de Charentonneau »; «Écoles de Gravelle»; «Jardins d'Arcadie»; «Rue des Réservoirs» (près de la pharmacie); «Résidence de Presles».

La propreté de la Ville : l'affaire de tous ?

Solidarité, sécurité, propreté voilà des mots qui résonnent au cours des cérémonies des vœux qui jalonnent ce mois de janvier 2019.

Aucun de ces thèmes n'échappe à une double interrogation : la perception et la réalité objective. Aucun n'échappe à une volonté partagée d'amélioration.

La propreté se distingue par sa visibilité au quotidien. Les sources d'insatisfaction potentielle sont nombreuses : déjections canines, mégots, paquets de cigarettes, chewing-gum, étuis du goûter du bambin, petits sacs d'ordures ménagères, gravats, encombrants de toute nature peuvent fleurir régulièrement nos trottoirs, des graffiti nos façades, des post-it nos candélabres ... avec des « points noirs » souvent identifiés ! Mais aussi les feuilles et les herbes folles dont le caractère naturel ne prête pas davantage à l'indulgence.

Face à ce défi, des moyens sont mobilisés : des moyens humains, l'équipe des agents des services technique (les cantonniers), du matériel mis à leur disposition, du mobilier urbain (corbeilles, « toutounets », cendriers), la force mécanique du « train de

lavage ». Tout cela a un coût ; mais pour quelle efficacité, là est la question !

C'est pourquoi la Ville a souhaité lancer un sondage invitant les Mauritiens à donner leur avis sur la situation actuelle, mais aussi à formuler leurs opinions sur les priorités, les bonnes pratiques et leurs suggestions sur l'adaptation des moyens et la mobilisation citoyenne.

D'ici au 4 février, soyez nombreux à répondre à cette enquête adressée à l'ensemble de la population : soit sur le site de la Ville www.ville-saint-maurice.com, soit via les boîtes aux lettres rouges « mairie ».

La propreté de la Ville : c'est l'affaire de tous !

Alain GUETROT

1^{er} maire-adjoint

Chargé du cadre de vie

(propreté, environnement, voirie),

et de la ville numérique

Liste Union pour Saint-Maurice

contact@unionpoursaintmaurice.fr



Quartier Montgolfier, dépossédé !

Le 12 janvier le bureau de poste Montgolfier vendra son dernier timbre. Le lundi 14 le quartier sera dépossédé de son service public postal. Nous pourrions endosser nos gilets jaunes, car nos combats ne sont pas achevés. D'une part la commune doit se voir rétrocéder le local au franc symbolique, comme il avait été cédé à la Poste il y a 30 ans. Un vœu a été voté à l'unanimité au conseil du 19 décembre en ce sens. D'autre part il faut placer le bureau de poste du Pont sous protection citoyenne. La Caisse des Dépôts à laquelle l'Etat a laissé sa place d'actionnaire majoritaire souhaitera négocier le maillage postal avant l'échéance du contrat de service public de 2022. Le service peut se dégrader, les horaires se réduire, soyons vigilants.

Claude NICOLAS
Conseiller municipal

Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne

c cg.nicolas@wanadoo.fr

saintmauricesolumentagauche.wordpress.com



• PERMANENCES •

De la municipalité

De 11h à 12h

• Place Montgolfier et salle des Arcades le
samedi 9 février.

• Marché Émile Bertrand le **dimanche 10
février.**

De votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en
mairie de Saint-Maurice **le lundi 28 janvier à
partir de 18h.**

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 20 janvier Pharmacie du marché

68 bis rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 27 janvier Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 3 février Pharmacie Borgnon

62 avenue du G^{al} Leclerc à
Maisons-Alfort
Tél.: 01 43 68 83 02

Dimanche 10 février Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
Tél.: 01 43 75 14 68

Dimanche 17 février Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
Tél.: 01 43 68 43 50

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS

**Vous ne recevez pas le Saint-Maurice
Info dans votre boîte aux lettres ?**

Contactez le service communication :
communication@ville-saint-maurice.fr

État civil



Naissances :

Pablo MARCHETEAU – Léonie CORREIA DE OLIVEIRA - Marlon MENDES – Yassine MERRIR – Arya FOUCAULT – Elina ADLANI – Nella ALI-CHAOUICHE – Léo STOCLIN – Luna REVENAZ – Félix FAVRE – Lucas HAZAN – Jade SAMIR – Mathilde DIETRICH.

Décès :

Andrée SABATERIE.

Mariages :

Yohann AZOULAY et Valentine DELRUE dit MONCAVRELLE – Jacques GUETTA et Rivka GHANEM.

PACS :

Jean-Claude TONIUTTI et Roselie DEMOUSSA MASSIBI – Yohan BEAUMIER et Clémence BERTRAND – Brice PINSART et Coralie DANIEL – Kévin THANG et Anaëlle THIERRY – Frédéric GALVEZ et Sophie BADOWER – Bruno PRADEL et Véronique CHAUVARD – Jérémie FELTIN et Anne-Sophie HUE – Jérémy CHEVRIER et Laura PAGNIER – Mathias GUEVEL et Emmanuelle TROTIGNON – Javier LOZANO OCAMPO et Virginie DUBOIS.

Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements particuliers ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.
Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>
Attention : ne s'inscrire qu'une seule fois!

CONCOURS DE DESSIN

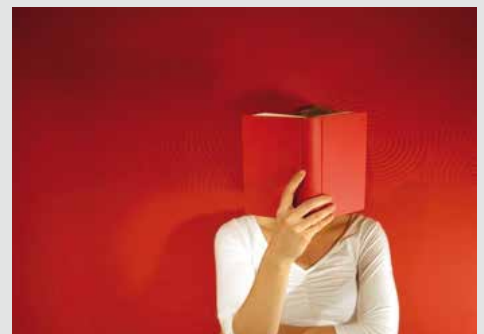


Enfants de maternelle et d'élémentaire, à vos crayons ! L'Association Générale des Familles de Saint-Maurice renouvelle son concours de dessin dont les prix seront remis lors de la réception de la fête des mères au mois de mai. **Le thème de cette édition est Sauvons notre planète !**

Toutes les techniques sont autorisées (peinture, collage, feutre...) mais le format papier type Canson A4 est imposé.

Envoyez ou déposez les dessins à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant le 1^{er} avril 2019 à l'attention de l'AGF, inscrire au dos les nom, prénom, adresse et classe de l'enfant.

CLUB DE LECTURE



L'association Loc'Ensemble vient de lancer son club de lecture. Chaque mois, en toute convivialité, les membres partagent leurs points de vue et leurs sentiments sur un livre. Vous êtes locataire du 7/25bis de la rue du Maréchal Leclerc ? Vous souhaitez rejoindre l'association ? Envoyez un mail à loc.ensemble@gmail.com.

Prochaine réunion le samedi 26 janvier 2019, salle des Arcades, avec des enfants (accompagnés des parents).

Inscription souhaitée.

Réunions Publiques

QUARTIERS DE SAINT-MAURICE



SÉCURITÉ
PROPRETÉ
STATIONNEMENT
TRAVAUX
QUESTIONS DES PARTICIPANTS

**QUARTIER
MONTGOLFIER**

**28
JAN**

Salle
Louis Juvet
14 rue Paul Verlaine

à 19h

**QUARTIER
PANORAMIS**

**31
JAN**

Salle
de
l'ADIRKA

à 19h

**QUARTIERS
PONT/GENDARMERIE**

**04
FEV**

Préau de l'école
primaire
Centre

à 19h

**QUARTIER
DU PLATEAU**

**07
FEV**

Préau de l'école
maternelle
des Sureaux

à 19h



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne